

## DOSSIER DE CANDIDATURE

**Mastère Spécialisé®**

**Management durable des infrastructures complexes**

**Établissement : ISBA TP**

**Durée : 15 mois**

**Crédits : 75 ECTS**

**Organisation : 540 heures d'enseignements**  
+ mission professionnelle en entreprise

### Cadre réservé à l'administration

Numéro dossier	___ / _____
Réception dossier	le ___ / ___ / _____
Entretien	le ___ / ___ / _____
Attente	le ___ / ___ / _____
Admis	le ___ / ___ / _____
Démission	le ___ / ___ / _____
Refusé	le ___ / ___ / _____



### Présentation de l'ISBA TP

- **L'Institut Supérieur du Bâtiment et des Travaux Publics (ISBA TP)** est une **école consulaire de spécialisation** rattachée à la Chambre de Commerce et d'Industrie Métropolitaine Aix-Marseille-Provence (CCIAMP) depuis le 27 octobre 1976, sous la tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche.
- Accréditée par la Commission des Titres d'Ingénieur (CTI) depuis 1951, l'ISBA TP propose une **formation d'ingénieur de spécialisation de niveau Bac+6 intitulée « Modélisation Complexe des Infrastructures de la Construction »** (RNCP 41018, niveau 7), qui associe modélisation numérique avancée et expertise en génie civil.
- Dans le cadre du développement de son offre de formation professionnelle, l'ISBA TP a également lancé en 2024 une **formation de niveau Bac+6 intitulée « Expert dans la digitalisation et l'exploitation du bâtiment »** (RNCP 38908, niveau 7), orientée vers les enjeux de transformation numérique, de performance énergétique et de gestion des données dans le secteur du bâtiment.
- En 2026, l'ISBA TP complète son offre de formation avec le **Mastère Spécialisé® « Management durable des infrastructures complexes », labellisé par la Conférence des Grandes Écoles (CGE)**. Cette formation Bac+6 vise à former des experts capables de piloter la gestion, la maintenance et la transformation durable des infrastructures complexes en mobilisant les outils numériques, les méthodes de management de projet et les approches de maintenance prédictive.

# 1. Le Mastère Spécialisé® Management durable des infrastructures complexes

Le Mastère Spécialisé® Management durable des infrastructures complexes vise à former des experts capables de concevoir, piloter et transformer durablement des infrastructures techniques complexes en intégrant les enjeux technologiques, environnementaux, réglementaires et économiques.

La formation permet de développer des compétences avancées dans le domaine du pilotage de projets d'infrastructures, de la digitalisation des systèmes constructifs, de la gestion durable des ouvrages et de l'innovation dans le secteur du BTP et des infrastructures.

**La formation comprend une mission professionnelle en entreprise donnant lieu à la rédaction et à la soutenance d'une thèse professionnelle.**

## 2. Conditions d'accès et prérequis

Le Mastère Spécialisé® Management durable des infrastructures complexes s'adresse à des candidats disposant d'un niveau académique et professionnel compatible avec les exigences de la formation.

### Les candidats doivent être titulaires :

- D'un diplôme de niveau Bac+5 (diplôme d'ingénieur, master universitaire ou équivalent) dans les domaines du génie civil, des infrastructures, de l'ingénierie de la construction, de l'énergie, de l'environnement ou du management de projets techniques ;  
ou
- D'un diplôme de niveau Bac+4 avec au minimum trois années d'expérience professionnelle dans les secteurs du BTP, de l'ingénierie ou de la gestion d'infrastructures.

*Dans certains cas, des candidats justifiant d'une expérience professionnelle significative peuvent être admis par la procédure de Validation des Acquis Personnels et Professionnels (VAPP), conformément aux règles de la Conférence des Grandes Écoles.*

L'admission est prononcée après examen du dossier académique, de l'expérience professionnelle et de la cohérence du projet professionnel avec les objectifs de la formation.

## 3. Informations personnelles

Nom : \_\_\_\_\_

Prénom : \_\_\_\_\_

Date de naissance : \_\_\_\_\_

Nationalité : \_\_\_\_\_

Adresse : \_\_\_\_\_

Téléphone : \_\_\_\_\_

Email : \_\_\_\_\_

### Pour les candidats déjà inscrits sur le territoire :

N° de Sécurité Sociale : \_\_\_\_\_

N° I.N.E. (voir sur votre carte d'étudiant) : \_\_\_\_\_

### Pour les candidats provenant de l'international :

Nous rappelons que le recours à la procédure « Etudes en France » de CAMPUS France est obligatoire dans les 41 pays suivants :  
(cf <https://www.campusfrance.org/fr/faq/quels-sont-les-pays-relevant-de-la-procedure-etudes-en-france>)

Si vous êtes originaires de l'un de ces pays, avez-vous déjà engagé vos démarches sur CAMPUS France ?

Oui  Non

Situation de famille : \_\_\_\_\_

Nombre d'enfants à charge : \_\_\_\_\_

Avez-vous une situation de handicap qui nécessite une adaptation :  Oui  Non

Avez-vous une reconnaissance RQTH :  Oui  Non

Avez-vous bénéficié dans votre scolarité d'un Projet Personnalisé de Scolarisation (PPS) :  Oui  Non

Bénéficiez-vous d'une allocation en lien avec une situation de handicap (PCH, AEEH, autres...) :  Oui  Non





## 9. Déclaration du candidat

**Je certifie que les informations fournies dans ce dossier de candidature sont exactes.**

Conformément au Règlement (UE) 2016/679 (RGPD) et Loi n°78-17 modifiée, les données personnelles recueillies dans le présent dossier de candidature sont collectées et traitées par l'ISBA TP, en sa qualité de responsable de traitement, pour les finalités suivantes :

- Gestion des candidatures et des inscriptions,
- Organisation des entretiens de sélection,
- Suivi administratif et pédagogique des futurs apprenants,
- Transmission à des tiers autorisés dans le cadre légal (services de l'État, certificateurs, financeurs, OPCO...).

Ce traitement est fondé sur les articles 6-1-b (exécution du contrat) et 6-1-e (mission d'intérêt public) du RGPD, ainsi que sur les obligations légales applicables à l'enseignement professionnel.

Les données sont conservées pendant une durée conforme aux exigences réglementaires, à savoir :

- 2 ans pour les dossiers de candidature non retenus,
- La durée de la formation augmentée de 5 à 10 ans pour les dossiers acceptés (selon la nature des pièces, y compris pièces justificatives).

Vous disposez des droits suivants : accès, rectification, opposition, limitation, effacement (dans les conditions prévues par le RGPD), ainsi que le droit de retirer votre consentement à tout moment pour les traitements fondés sur celui-ci.

Vous pouvez exercer ces droits en contactant le Délégué à la protection des données (DPO) de l'ISBA TP : [dpo@cciamp.com](mailto:dpo@cciamp.com)

En cas de difficulté non résolue, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL ([www.cnil.fr](http://www.cnil.fr)).

Fait à : \_\_\_\_\_ Le : \_\_\_\_/\_\_\_\_/\_\_\_\_

Signature du candidat :

## 10. Dépôt de la candidature

Il est conseillé de déposer le dossier complet le plus tôt possible

Après examen du dossier, et s'il répond aux prérequis à l'entrée en formation, le candidat sera convoqué par mail ou par téléphone à un entretien. Merci de retourner la totalité du dossier.

**ATTENTION :** Tout dossier incomplet sera retourné et l'inscription ne sera pas prise en considération.

### Merci de retourner la totalité du dossier :

Par dépôt à l'accueil ou par voie postale à :

**ISBA TP**  
**Campus Supérieur de Marseille**  
**11 Avenue de Luminy 13009**  
**MARSEILLE**

ou par mail à :

[recrutements@isba.fr](mailto:recrutements@isba.fr)

*Tout dépôt de dossier papier devra être accompagné d'une enveloppe autocollante (format 230x325) avec nom, prénom et adresse du candidat, affranchie au tarif des plis jusqu'à 250gr.*